

Participation Citoyenne

Le 17 juillet 2015, le protocole de Voisins Vigilants a été signé. Sa mise en place a vu le jour grâce l'équipe de la Gendarmerie et des habitants devenus référents.

Le mercredi 3 février 2016, les gendarmes Chauveau et Dugas et Monsieur Robert Maire de Mailly le camp ont pu rencontrer les référents et les former sur les conduites à tenir pour déterminer les rôles de chacun.

Conseils de prévention

- Qualité des serrures et des ouvrants (PVC)
- Alarme (individuelle – Hurlleur – Eclairage avec détecteur de mouvement – Télésurveillance...)
- Ne laissez pas vos clefs sous le « paillason »
- Fermeture des ouvrants
- Visite de faux professionnels (appel à la société)
- Ne laissez pas vos « affaires » dans l'entrée
- Attention au rangement des bijoux au domicile (salle de bains, chambres...)
- Faites surveiller votre habitation pendant vos absences (Opération tranquillité vacances – Recours à un voisin)
- Faire relever le courrier de la boîte aux lettres
- Annonces de vente sur internet
- Signes de présence dans le domicile
- Photographier les objets de valeur
- Noter les numéros de série de vos appareils
- Certains logiciels permettent la localisation des appareils
- Application « STOP Cambriolages

La police technique et scientifique

Malgré les dispositions prises, le cambriolage ou le vol a eu lieu :

Que faire ?

- Appeler immédiatement la gendarmerie
- Ne pas modifier l'état des lieux (sortir du domicile)
- Attendre l'arrivée des gendarmes

La recherche d'indices

- Prise en compte de la scène d'infraction
- Opération de police technique et scientifique de proximité (7 personnels formés sur la COB)

Participation citoyenne

Signaler en temps réel, de jour comme de nuit (17 ou 03.25.37.87.96) les véhicules ou personnes suspectes.

- Relever (écrit) l'immatriculation des véhicules
- Noter tous renseignements vous paraissant utiles
- Tout le monde doit se sentir concerné, cela n'arrive pas qu'aux autres. Il ne s'agit pas de délation, mais de lutter efficacement contre les cambriolages et les vols en tout genre. Pour cela nous avons besoin de vous.

RIEN NE PEUT REMPLACER VOS YEUX

Service des eaux

Le réseau d'eau de notre commune demeure vétuste. Datant de 1939, il est sous-dimensionné et ne répond pas aux besoins des abonnés et à la défense incendie.

Ainsi, depuis 3 ans d'énormes efforts ont été réalisés : 284 635 euros d'engagés correspondant au remplacement de 1.9 km de conduites et la pose de 4 poteaux incendie dans le secteur ouest du village.

Dans le cadre du budget primitif 2016, le conseil municipal a décidé de poursuivre son programme du réseau d'eau potable, de la défense incendie ainsi que le remplacement des branchements plombs. Le financement de ces travaux à hauteur de 200 640 euros (programme pluriannuel) fera passer le prix de l'eau de 1.30 à 1.40€ le m³ à compter du 1^{er} avril 2016.

Comité de pilotage des NAP

Dans le cadre des réunions d'informations des NAP (compte rendu trimestriel) nous recherchons des parents ainsi que leur(s) enfant(s) qui sont régulièrement inscrits aux NAP.

Les prochaines réunions auront lieu

le mardi 22 mars 2016 à 17h15 à la mairie (deuxième trimestre)

Le mardi 21 juin 2016 à 17h15 à la mairie (troisième trimestre)

Elles durent en moyenne de 1h à 1h30, si vous souhaitez être parmi nous, faites le savoir à la Mairie ou Madame Auzoux Agnès.

Attention aux arnaques



#pingcall

Une seule sonnerie sur votre portable ?
Un message vous invitant à rappeler ?

Méfiez-vous, vous êtes peut-être victime d'un pingcall !

Que faire ?

- ne rappelez jamais un numéro inconnu, il peut être surtaxé
- envoyez un SMS au **33 700** avec le texte "spam vocal + numéro de téléphone"
- en cas d'escroqueries, contactez le **0811 02 02 17**

©Flack, Beaumont   /ministère.interieur